

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Rése
at
Monit
belg



18079179

Déposé au greffe du tribunal de
commerce de Liège, division Dinant, le

03 MAI 2018

~~Le greffier~~

~~Greffier~~

N° d'entreprise : 0450.081.483

Dénomination

(en entier) : **"ARDENA"**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société anonyme**

Siège : **5580 Han-sur-Lesse, Rue des Sarrasins, 5**
(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Démission - nomination

Il ressort de l'assemblée générale extraordinaire du 18 avril 2018 qu'

- A l'unanimité, l'assemblée constate la démission de Monsieur Jonathan Delvosal de son mandat d'administrateur avec effet rétroactif au 16 décembre 2017.

- A l'unanimité, l'assemblée décide de renouveler, avec effet rétroactif, le mandat d'administrateur de Monsieur Michel Fontenelle, qui accepte, pour une période de 6 ans ayant pris cours le 16 décembre 2017 et prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire de 2023.

- A l'unanimité, l'assemblée a décidé de nommer comme administrateur de la société, avec effet rétroactif, Monsieur Julien Davin, qui accepte, pour une période de 6 ans ayant pris cours le 16 décembre 2017 et prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire de 2023,

Madame Caroline Davin, qui accepte, pour une période de 6 ans ayant pris cours le 16 décembre 2017 et prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire de 2023.

Ces mandats sont confiés à titre gratuit.

L'assemblée charge Monsieur Michel Fontenelle, soussigné, de réaliser et signer les publications légales auprès du tribunal de commerce de Liège, division Dinant et du Moniteur Belge.

Le conseil d'administration se réunit immédiatement après l'assemblée générale et décide:
de nommer au poste d'administrateur-délégué avec effet rétroactif au 16 décembre 2017: Monsieur Michel Fontenelle qui accepte.

Administrateur-délégué,
Monsieur Michel FONTELLE

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/05/2018 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature